P1Z - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

Synthèse

Les professions intermédiaires administratives de la fonction publique regroupent les contrôleurs des impôts, douanes et trésor, et plus généralement les professions administratives de catégorie B des administrations (État, collectivités locales et hôpitaux) et de la Poste. En moyenne sur la période 2012-2014, ces professions représentent 409 000 emplois. Les effectifs ont peu progressé depuis la fin des années 1990. Ces professions occupent une part significative de l'emploi régional en Corse.

Avec 68 % de femmes, cette catégorie est un peu moins féminisée que celle des employés de la fonction publique, mais nettement plus que celle des cadres de la fonction publique. Ce métier a vieilli : les personnes âgées de 50 ans ou plus représentent 40 % des professions intermédiaires administratives, contre 20 % il y a trente ans. Ces emplois sont d'une grande stabilité. Près des trois quarts de ces professionnels sont dans la même entreprise depuis 10 ans ou plus. Une partie des personnels de catégorie B occupent ce poste à la suite d'un concours (ou d'une promotion) interne. 9 % des professionnels ont un contrat à durée déterminée, part en nette hausse sur trente ans.

Pour passer le concours d'agent de catégorie B, la possession d'un diplôme au moins équivalent au baccalauréat est nécessaire. En moyenne sur la période 2012-2014, 47 % des personnes exerçant une profession intermédiaire administrative de la fonction publique possèdent au moins un diplôme supérieur au baccalauréat. Cette proportion atteint 70 % parmi les moins de 30 ans. Les spécialités de formations sont très diverses.

La part des agents à temps partiel est égale à celle de l'ensemble des métiers (18 %). Le salaire mensuel net est compris entre 2 000 et 3 000 € pour 44 % des agents de catégorie B et assimilés à temps complet.

La demande d'emploi est une notion peu pertinente pour ces personnels recrutés essentiellement sur concours.

Dynamique de l'emploi

Graphique 1 – Emploi des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

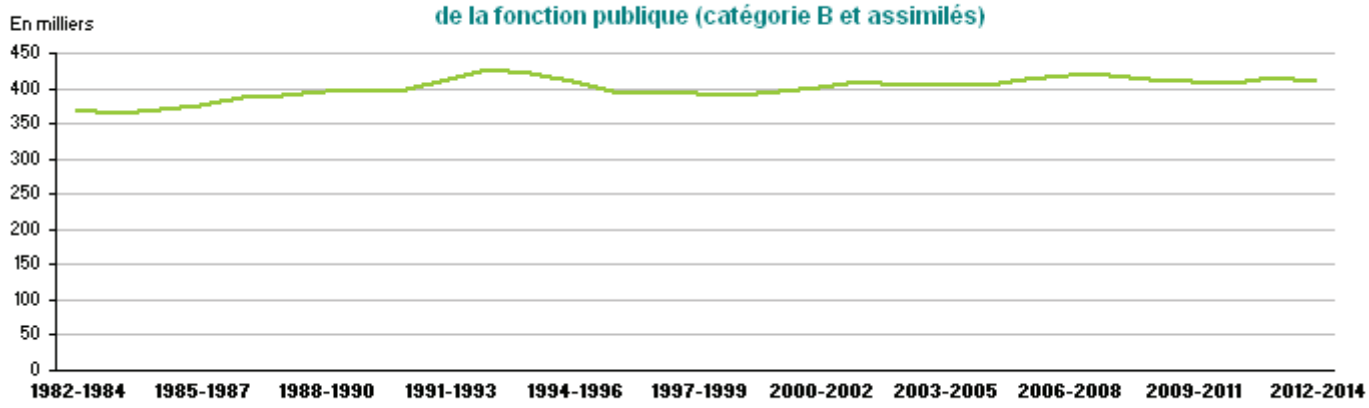

Source : enquêtes Emploi, Insee, données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Tableau 1 – Emploi des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

	Effectifs moyens		Répartition moyenne (en %)
	2003-2005	2012-2014	2012-2014
Contrôleurs des impôts et des douanes	46 000	40 000	10
Autres cadres B de la fonction publique	302 000	352 000	86
Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications	57 000	17 000	4
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	**405 000**	**409 000**	**100**

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2003 à 2005 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 2 – Taux de croissance annuel moyen de l'emploi

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	Tous métiers
De 1982-1984 à 2002-2004	0,5	0,5
De 2003-2005 à 2012-2014	0,2	0,6

Source : enquêtes Emploi, Insee, taux de croissance annuel moyen calculé sur données lissées par moyenne mobile d'ordre 3, traitement Dares.

Caractéristiques des personnes en emploi

Graphique 2 – Structure par âge des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

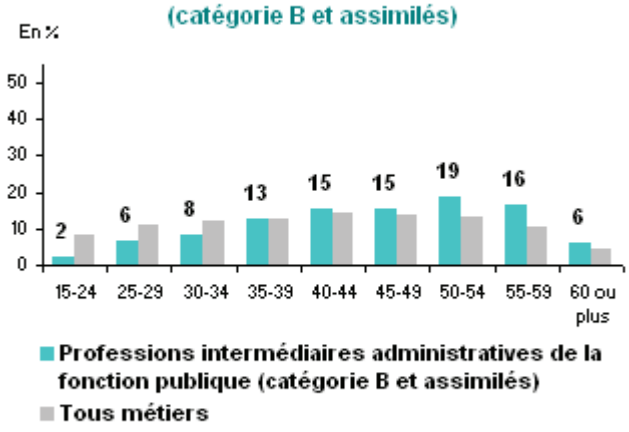

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 3 – Évolution de la structure par âge des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

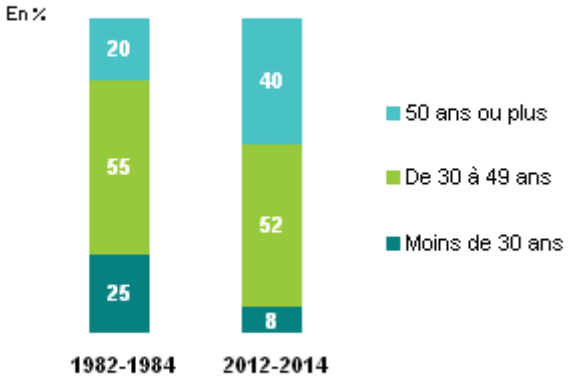

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 3 – Part des femmes dans l'emploi

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)		Tous métiers
	1982-1984	2012-2014	2012-2014
Parmi les moins de 30 ans	65	67	47
Parmi les 30 à 49 ans	59	68	48
Parmi les 50 ans ou plus	62	69	49
Ensemble	**61**	**68**	**48**

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 4 – Évolution du niveau de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

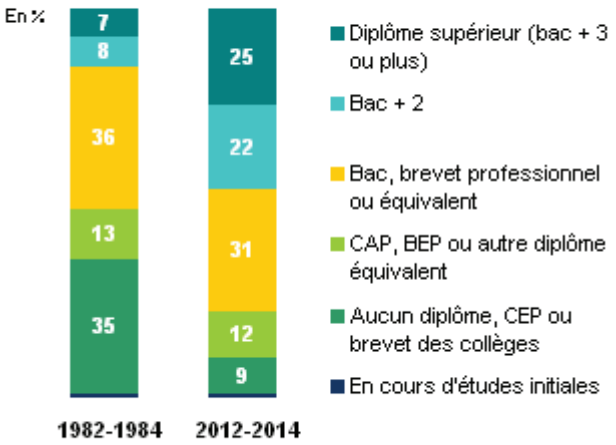

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 5 – Niveau de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) de moins de 30 ans

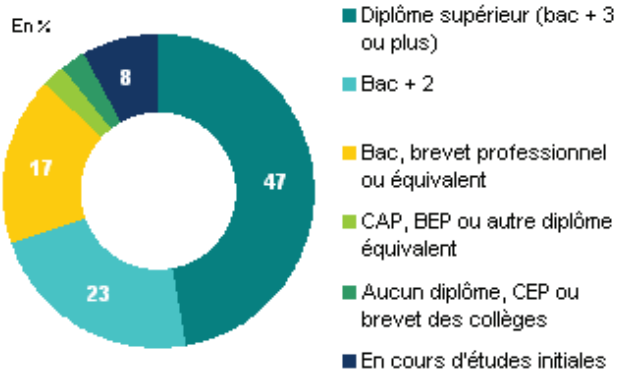

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 4 – Principales spécialités de diplôme des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) de moins de 30 ans ayant achevé leurs études et possèdant au moins un diplôme de niveau CAP ou BEP

En %

Spécialités de formation	2012-2014
Comptabilité, gestion	10
Droit, sciences politiques	10
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	6
Commerce, vente	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Carte 1 – Part des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) dans l'emploi régional

Source : recensement de la population 2012, Insee, traitement Dares.

Qualité de l'emploi

Tableau 5 - Statut

	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)		Tous métiers	Tous métiers (salariés uniquement)
En %	1982-1984	2012-2014	2012-2014	2012-2014
Non-salariés, chefs d'entreprise	0	0	11	-
Apprentis	0	0	1	2
Intérimaires	0	0	2	2
Contrats à durée déterminée	3	9	9	10
Contrats ou emplois à durée indéterminée	97	91	77	86

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 6 – Temps de travail et sous-emploi

En %	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	Tous métiers
Temps partiel	18	18
Temps complet déclarant travailler plus de 40h par semaine	21	40
Sous-emploi	2	6

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 6 – Ancienneté dans l'entreprise des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

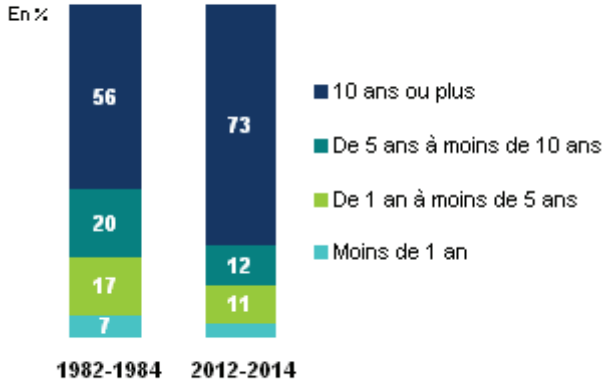

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 1982 à 1984 et 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 7 - Horaires de travail « atypiques » des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

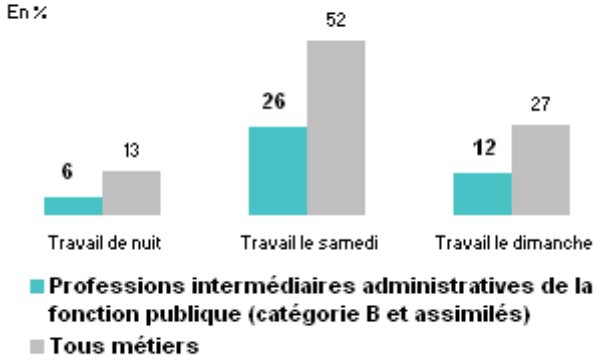

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 8 – Salaire mensuel net des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)

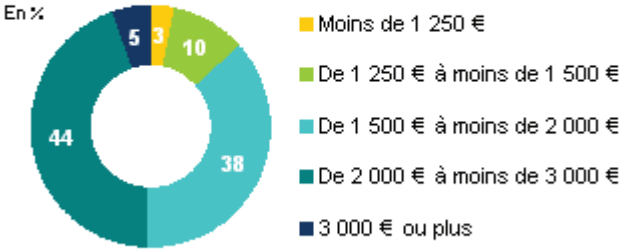

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Tableau 7 – Salaire mensuel net médian des salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires)

En € (arrondi à la centaine d'€ la plus proche)

Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	2 000
Tous métiers	1 800

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Caractéristiques des employeurs

Tableau 8 – Principaux secteurs employeurs des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)

En %

Secteurs employeurs	2012-2014
Administration publique	64
Activités pour la santé humaine	10
Enseignement	8
Autres secteurs	18

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Graphique 9 – Catégorie d'employeurs pour les professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés) salariés

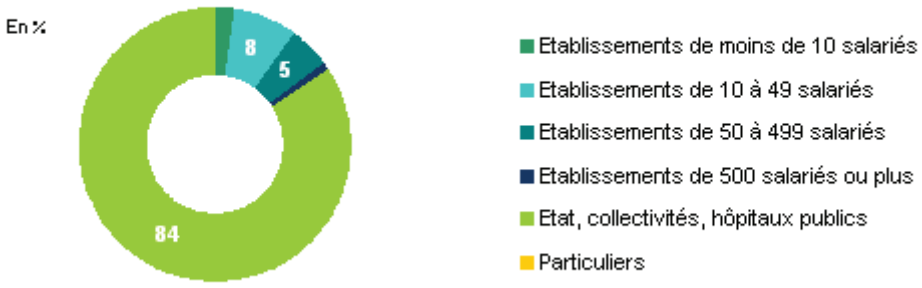

Source : enquêtes Emploi, Insee, moyenne annuelle sur les années 2012 à 2014, traitement Dares.

Mobilité

(pour les salariés des entreprises privées, hors intérim)

Les informations sur la mobilité ne sont pas disponibles pour cette famille professionnelle car une part trop importante des professionnels de ces métiers est non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, les hôpitaux publics ou des particuliers. La mobilité professionnelle est en effet observée à partir des déclarations mensuelles de mouvements de main-d'œuvre (DMMO) et de l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO), dont le champ correspond aux salariés du secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire).

Marché du travail

Les informations sur le marché du travail ne sont pas présentées pour cette famille professionnelle car les données de Pôle emploi sont peu significatives, une part trop importante des professionnels de ces métiers étant non salariée ou employée par l'Etat, les collectivités, ou les hôpitaux publics. Les données relatives aux demandes et aux offres d'emploi concernent en effet les salariés du secteur privé.